

# DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Conseil Communautaire du	23 septembre 2016
--------------------------	-------------------

à 18h00

N°ordre	22
N° identifiant	2016-0398

**Titre** Budget annexe Assainissement : Mise à jour des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP)

Rapporteur(s)	
Date de la convocation	02/09/2016

**PJ.**

Président de séance	Monsieur Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	

Membres en exercice	0	
Quorum		

Présents	0	<b>Président</b>
----------	---	------------------

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	0	Mandants	Mandataires
---------	---	----------	-------------

Observations	
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Générale et des Finances
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances
------------------	---

## Article 1 : Modification des Autorisations de Programme

Suite à l'approbation de la décision modificative n°1, il convient de mettre à jour les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP).

Cette décision modificative augmente le montant global des AP et des crédits de paiement 2016 de 78 675,00 € en dépenses.

DEPENSES									
Modification	Montant AP	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnel s en 2017	CP à inscrire les années suivantes		
			Report	CP nouveaux	TOTAL				
Délib. 2016-0095 du 01 avril 2016 - BP	55 152 046,45	21 008 452,23	408 840,00	7 894 535,00	8 303 375,00	7 436 700,00	18 403 519,22		
Délib. 2016-0385 du 23 septembre 2016 - DM n°1	55 230 721,45	21 008 452,23	408 840,00	7 973 210,00	8 382 050,00	7 436 700,00	18 403 519,22		
<b>Variation de l'AP :</b>	<b>78 675,00</b>		0,00	0,00	<b>78 675,00</b>	78 675,00	0,00		0,00

## 1 - ASSAINISSEMENT

### 1.1 – Autorisation de programme « 2015 – Travaux »

- Affectation 1521 « 2015 – Etudes eaux pluviales »** passe à 346 327,01 € soit – 50 000,00 €. Les crédits de paiement sont diminués en 2016, pour des travaux complémentaires rue des joncs et la création de nouveaux réseaux d'eaux usées et pluviales rue du Pré l'Abbesse dans le cadre de la future Cité Judiciaire, par transfert vers l'affectation « 2015 – Eaux pluviales ».

DEPENSES										
Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnel s en 2017	CP à inscrire les années
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
Délib. 2016-0095 du 01 avril 2016 - BP		2015 - Etudes eaux pluviales	6 ans	396 327,01	16 327,01	0,00	80 000,00	80 000,00	150 000,00	150 000,00
Délib. 2016-0385 du 23 septembre 2016 - DM n°1				346 327,01	16 327,01	0,00	30 000,00	30 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>Variation de l'AP:</b>				<b>-50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-50 000,00</b>	<b>-50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- Affectation 1526 « 2015 – Eaux usées – Travaux et matériel »** passe à 11 125 179,81 € soit + 278 675,00 €. Les crédits de paiement sont augmentés en 2016, pour les travaux liés à la Cité des 7 Villes et aux travaux supplémentaires sur les opérations programmées, par transfert de l'affectation « 2015 – Eaux usées – Eaux pluviales – Limbre Migné » pour 200 000,00 € et par une augmentation des dépenses liées à l'affectation d'une recette complémentaire en gestion classique pour 78 675,00 €.

DEPENSES										
Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnel s en 2017	CP à inscrire les années
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
Délib. 2016-0109 du 01 avril 2016 - BP 2016		2015 - Eaux usées - Travaux et matériel	6 ans	10 846 504,81	1 326 504,81	0,00	1 410 000,00	1 410 000,00	1 465 000,00	6 645 000,00
Délib. 2016-0385 du 23 septembre 2016 - DM n°1				11 125 179,81	1 326 504,81	0,00	1 688 675,00	1 688 675,00	1 465 000,00	6 645 000,00
<b>Variation de l'AP:</b>				<b>278 675,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>278 675,00</b>	<b>278 675,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

- Affectation 1527 « 2015 – Eaux pluviales »** passe à 3 254 640,66 € + 130 000,00 €. Les crédits de paiement sont augmentés en 2016, pour des travaux complémentaires rue des joncs et la création de nouveaux réseaux d'eaux usées et pluviales rue du Pré l'Abbesse dans le cadre de la future Cité Judiciaire, par transfert des affectations « 2015 – Etudes eaux pluviales » et « 2015 – Moulin apparent ».

DEPENSES										
Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnel s en 2017	CP à inscrire les années
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
Délib.2016-0109 du 01 avril 2016 - BP 2016	1527	2015 - Eaux Pluviales	6 ans	3 124 640,66	624 640,66	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00	1 500 000,00
Délib.2016-0385 du 23 septembre 2016 - DM n°1				3 254 640,66	624 640,66	0,00	630 000,00	630 000,00	500 000,00	1 500 000,00
<i>Variation de l'AP :</i>				130 000,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	0,00

- Affectation 1533 « 2015 – Eaux usées – Eaux pluviales – Limbre Migné »** passe à 2 700 000,00 € soit – 200 000,00 €. Les crédits de paiement sont diminués en 2016, pour les travaux liés à la Cité des 7 Villes et aux travaux supplémentaires sur les opérations programmées, par transfert vers l'affectation « 2015 – Eaux usées – Travaux et matériel ».

DEPENSES										
Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnel s en 2017	CP à inscrire les années
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
Délib.2016-0109 du 01 avril 2016 - BP 2016	1533	2015 - Eaux usées - Eaux Pluviales - Limbre Migné	6 ans	2 900 000,00	95 659,06	0,00	2 700 000,00	2 700 000,00	0,00	104 340,94
Délib.2016-0385 du 23 septembre 2016 - DM n°1				2 700 000,00	95 659,06	0,00	2 500 000,00	2 500 000,00	0,00	104 340,94
<i>Variation de l'AP :</i>				-200 000,00	0,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00	0,00	0,00

- Affectation 1536 « 2015 – Moulin apparent »** passe à 920 000,00 € - 80 000,00 €. Les crédits de paiement sont diminués en 2016, pour des travaux complémentaires rue des joncs et la création de nouveaux réseaux d'eaux usées et pluviales rue du Pré l'Abbesse dans le cadre de la future Cité Judiciaire, par transfert vers l'affectation « 2015 – Eaux pluviales ».

DEPENSES										
Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2016	CP inscrits en 2016			CP prévisionnel s en 2017	CP à inscrire les années
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
Délib.2016-0109 du 01 avril 2016 - BP 2016	1536	2015 - Moulin Apparent	6 ans	1 000 000,00	17 116,96	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	482 883,04
Délib.2016-0385 du 23 septembre 2016 - DM n°1				920 000,00	17 116,96	0,00	420 000,00	420 000,00	0,00	482 883,04
<i>Variation de l'AP :</i>				-80 000,00	0,00	0,00	-80 000,00	-80 000,00	0,00	0,00

## Il vous est proposé d'adopter :

- les modifications des AP existantes et de leurs affectations**
- les modifications des CP 2016, sachant que ces derniers, par affectation, sont votés en chapitres opération.**

POUR	0	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour le Président,

**RESULTAT DU VOTE**

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Décisions budgétaires

**Communauté d'Agglomération Grand Poitiers**

Place du Maréchal Leclerc  
CS 10569  
86021 POITIERS cedex